

## EXPATRIATION , PROTECTION SOCIALE DES RETRAITES FRANCAIS AU MAROC

### ADHESION A LA CFE - Caisse des Français à l'étranger

SUITE DE NOTRE PRECEDENTE INFORMATION CONCERNANT LA CFE

DÉCEMBRE 2018

#### **La réforme de la CFE votée au Parlement !**

L'Assemblée Nationale a adopté mercredi 12 décembre le projet de loi portant réforme de la CFE dans les mêmes termes que le Sénat. Cette loi sera donc promulguée dans les prochains jours.

Elle va permettre à la CFE de mettre en œuvre dans les prochaines semaines des réformes importantes en faveur de ses clients actuels et à venir.

**Dès le 8 janvier 2019, pour les adhésions des clients individuels prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2019, les tarifs, plus avantageux pour la plupart des clients seront forfaitaires et dépendront de l'âge du titulaire du contrat et de la composition de la famille (contrat solo ou famille).**

Cette réforme s'accompagne d'avantages valables pour l'ensemble des clients ou futurs clients, collectifs ou individuels :

- La **rétroactivité des cotisations**, due en cas d'adhésion tardive après le départ de France est définitivement supprimée.
- L'**option « soin France »** couvrant les soins en France de 3 à 6 mois sera désormais incluse dans le tarif de base.
- Les conjoints actifs, français ou non, pourront être couverts dans le cadre d'un contrat famille

A compter du 8 janvier 2019, la CFE commercialisera quatre produits :

- **MondExpat Santé** couvre tous les frais de santé dans le monde, y compris en France, des expatriés.
- **JeunExpat Santé** en est la déclinaison pour les moins de 30 ans.
- **RetraitExpat Santé** couvre tous les frais de santé, à l'étranger, des retraités du système de retraite français expatriés dont les soins en France sont pris en charge par la Sécurité sociale.
- **FrancExpat Santé** couvre tous les frais de santé, réalisés uniquement en France, lors de séjours temporaires, des expatriés.

Rendez-vous le 8 janvier 2019 sur notre nouveau site internet [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr).